Le poids réel des initiatives populaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1977)**

Heft 423

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018849

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 423 4 octobre 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Jean-Jacques Schilt

423

Domaine public

Le poids réel des initiatives populaires

Après le 25 septembre beaucoup sont désabusés. A quoi sert l'initiative populaire, l'énergie dépensée pour la récolte des signatures et pour la campagne précédant les votations ? Les adversaires des projets proposés disposent presque à chaque coup de moyens financiers considérables et le peuple inlassablement dit non. Lorsqu'une initiative paraît avoir quelque chance le Parlement s'empresse de lui opposer un contre-projet pour la faire échouer.

Les chiffres semblent donner raison à ces pessimistes; sept initiatives seulement ont été acceptées, la dernière en 1949. C'est peu, bien sûr, si l'on se souvient, la fréquence à laquelle le peuple suisse a été appelé dans le passé aux urnes pour se prononcer sur des propositions formulées par voix d'initiative.

Il est vrai que l'initiative n'est pas un moyen d'obtenir directement et totalement gain de cause. Mais elle n'en est pas pour autant inutile.

Pensons à toutes les demandes qui sont retirées avant même le vote populaire; certaines ont permis de faire des progrès substantiels, notamment dans le domaine de l'AVS; là, l'initiative agit par pression, elle contribue à l'élaboration d'un compromis qui n'aurait pas pu être atteint sans elle.

D'autres initiatives qui échouent en votation ont néanmoins un effet; l'initiative de la VPOD pour une assurance responsabilité civile publique n'a pas abouti, mais sa présence a poussé les autorités à améliorer le contrôle des assurances privées.

Si nous examinons le soutien populaire qu'ont obtenu les projets en jeu le 25 septembre nous constatons qu'il a été incomparablement plus important que ne le faisait croire les votes au Parlement sur ces mêmes sujets. L'initiative populaire permet parfois de mettre à jour des rapports de force dans la population qui expriment une attitude beaucoup plus favorable à des solutions nouvelles que celle des élus du peuple (cf. Albatros). Il apparaît que l'initiative est plus un canal de communication qu'un processus de décision. Communication aux autorités qui sont rendues attentives à l'intensité avec laquelle sont perçus certains problèmes; communication aux citoyens qui sont interpelés par les plus actifs d'entre eux, qui sont mis en face de réalités et de solutions qu'ils ignorent souvent. Dans cette perspective l'initiative populaire n'a pas perdu de son importance, au contraire.

Ouvertures écologiques

A gauche les préoccupations relatives aux conditions de vie des gens s'affirment peu à peu; aux revendications traditionnelles — salaires, sécurité sociale, conditions de travail — toujours d'actualité, vient s'ajouter une prise de conscience de l'importance du cadre de vie au sens large. L'écologie peu à peu ne sera plus l'apanage de groupes marginaux et de privilégiés qui défendent une situation acquise.

Quelques signes. Les partis de gauche ont soutenu l'initiative Albatros; une majorité s'est dégagée au sein du comité de l'Union syndicale suisse en faveur de cette même initiative; les journaux syndicaux consacrent maintenant des colonnes au problème de l'énergie.

Certes il s'agit là d'une tendance et le mythe de la justice sociale par la croissance a encore de nombreux partisans, surtout parmi les militants plus âgés. Car dans ce domaine les générations créent un clivage. Mais l'arrivée de cadres plus jeunes aux responsabilités n'est qu'un des éléments d'explication de cette évolution. L'engagement explicite de l'Action nationale en faveur des postulats écologiques n'est pas étranger à la prise de conscience de la gauche, qui ne peut se permettre de laisser le terrain libre aux exploiteurs xénophobes des inquiétudes populaires.